

Rapport de Seniorité (50+/20+), Age médian des votants, et Démocratie

Le rapport de Seniorité, ou rapport des effectifs des seniors, âgés de 50 ans et plus (âges de post-fécondité), dans la population adulte, âgée de 20 ans et plus, est déterminant pour caractériser le **poids des votes des seniors au fond des urnes dans les régimes démocratiques :**

En raison en effet des **comportements moyens selon l'âge** :

de l'**inscription** sur les listes électorales et
de l'**assiduité** aux votes lors des scrutins officiels,

les votes des seniors deviennent ordinairement majoritaires au fond des urnes dès que ce *Rapport de Seniorité* surpasse les 43%-44%.

L'âge médian des votants, âge qui sépare en deux parts égales l'ensemble des votants, **a dépassé 50 ans**, depuis l'an 2002 en France, et depuis la fin des années 80 en Allemagne.

En raison du vieillissement des électorats, il augmente désormais dans ces deux pays d'un an tous les 3 ou quatre ans.